

protettorato inglese sull'Egitto: in tal modo veniva acquisito, come fondato sul diritto, un protettorato imposto con la forza. La Delegazione egiziana scriveva:

« La Conférence a sa parte de responsabilité dans ces tristes événements. Elle a jeté l'un contre l'autre, par la stipulation des articles 147 et suivants du Traité de Versailles, l'injustice armée; elle ne peut pas dégager sa responsabilité des tragiques conséquences, résultat direct de la remise de l'Égypte à l'Angleterre. A la Conférence donc, nous demandons la solution de ce grave problème. A la Conférence des Alliés redevable à l'Égypte, en partie, de sa haute fonction d'arbitre suprême de l'humanité, nous soumettons les doléances de l'Égypte, et nous implorons avec insistance qu'elle daigne intervenir pour mettre fin aux dangers de la situation actuelle. Si la Conférence a le moindre doute que la situation en Égypte puisse rester aussi tragique tant que le pays subira par la force la domination étrangère, nous la prions de déléguer une commission internationale pour procéder à une enquête sur place. Le rapport de cette commission une fois présenté, la Conférence pourra se prononcer en parfaite connaissance de cause. Si le monde civilisé refuse de consentir à une action injuste envers une Nation quelconque, à plus forte raison devrait-il se refuser de consacrer l'asservissement d'une Nation qui fut par deux fois la messagère de la civilisation dans le monde. Nous connaissons notre pays mieux que personne, et nous sommes en mesure d'assurer la